



LA PAROLE DE L'ENFANT DANS LES HYPOTHÈSES DE SÉPARATION PARENTALE

Entre association et protection

Vendredi 13 décembre 2024 8h30-17h
MAISON DE L'AVOCAT 45, rue Pierre Semard - Grenoble

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Nombre de places limité



Éligible à la formation
continue des avocats

<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr>

MATINÉE

8h30 – ACCUEIL CAFÉ

9h – Ouverture

Anne-Sophie Brun-Wauthier, maître de conférences en droit privé, faculté de droit, UGA

Corinne Beaufour-Garaude, avocate et médiatrice, présidente du Centre de médiation CAMI

Guillaume Kessler, maître de conférences en droit privé, USMB, président du CIRPA

Ingrid Maria, codirectrice du CRJ, professeure de droit privé, faculté de droit, UGA

9h30 - Pourquoi entendre l'enfant ?

Les fondements éthiques et philosophiques du droit de l'enfant d'être entendu

Lynda Gaudemard, enseignante-chercheuse au département de philosophie de l'université d'Aix-Marseille

La parole de l'enfant, entre besoin et protection : regard d'une psychologue

Lola Le Duc, psychologue UAPED, CHU Grenoble

10h45 - PAUSE CAFÉ

11h - Le droit de l'enfant d'être entendu

La reconnaissance du droit d'être entendu en droit international : évolution et limites

Michel Farge, professeur de droit privé, UGA et Jimmy Messiné, ancien coordinateur du SSI France

Le juge face à la parole de l'enfant. Étude chiffrée

Géraldine Vial, maître de conférences en droit privé, UGA

12h30-14h - PAUSE DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

14h - Comment entendre l'enfant ?

Les savoirs fondamentaux sur l'écoute de l'enfant en situation de séparation parentale

Clémentine Court, psychologue clinicienne en libéral, formatrice

14h30 - Qui entend l'enfant ?

DANS LE CADRE DE L'INSTANCE JUDICIAIRE

Le choix du TJ de Grenoble de déléguer l'audition de l'enfant à un tiers

Joëlle Tizon, JAF, présidente du pôle famille du TJ de Grenoble

AUTOUR DE L'INSTANCE JUDICIAIRE

La parole de l'enfant en médiation, en coordination parentale

Corinne Beaufour-Garaude et Cécile Gabion, avocates au barreau de Grenoble et médiatrices

Un gardien pour l'enfant ?

Isabelle Al Kadiry, administratrice *ad hoc* à Grenoble, Guillaume Kessler, maître de conférences en droit privé, Jimmy Messiné, auditeur d'enfants et membre de l'association internationale des auditeurs d'enfants

Sur inscription obligatoire

Nombre de places limité

[Lien d'inscription](#)